

Plan de cours



Doctrines essentielles I

COURS ECCLÉSIOCENTRIQUE

Sigles : TS 1101
TS 5101

Les cours de «Doctrines essentielles» regroupent l'ensemble des doctrines bibliques fondamentales nécessaires au croyant. Ils lui permettent d'acquérir une compréhension globale et cohérente du Dieu Créateur, Père, Fils et Saint-Esprit. Ils s'appuient sur l'exégèse du canon biblique établi par Dieu au cours de l'histoire de la révélation. Cette dernière a accompagné le développement de l'histoire de la rédemption dont le dénouement est la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Ces cours se subdivisent en quatre parties (les tomes 1 à 4). Le tome 1 aborde les fondements de la théologie et la doctrine des Écritures.

Unité : 1,5

OBJECTIFS

À la suite de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Croître dans une connaissance cohérente et approfondie de Dieu et de son plan rédempteur.
- Être en mesure d'articuler sa foi (oralement et par écrit) de façon cohérente et organisée à partir des Saintes Écritures.
- Mémoriser les versets clés de chacune des doctrines abordées.
- Rédiger une confession de foi biblique qui englobe l'ensemble des catégories fondamentales de la théologie systématique.

EXIGENCES

Participation

L'étudiant est tenu de participer à l'ensemble des cours. Il ne pourra s'absenter qu'avec la permission de l'animateur, et ce, pour un maximum de deux leçons. Le calendrier des séances sera établi par l'animateur. L'étudiant est tenu de se préparer pour les questions de discussions à la fin de chaque leçon. Selon le contexte, l'animateur pourrait exiger qu'une réponse écrite pour chaque question lui soit remise en début de classe.

Mémorisation

Pour chacune des leçons du cours, l'étudiant devra mémoriser un ou des versets reliés à la matière couverte et devra pouvoir le démontrer en classe. La méthode d'évaluation est laissée à la discrétion de l'animateur (récitation, rédaction, etc.).

Questions d'investigation

Chaque étudiant est tenu de lire les passages bibliques indiqués dans la section Questions d'investigation et de répondre aux questions posées. L'évaluation de ses réponses sera faite en fonction du pourcentage de réalisation.

Conclusions théologiques

L'étudiant est aussi tenu, pour chaque séance, de remettre à l'animateur une version imprimée du travail de conclusion qui lui est demandé à la fin de la leçon. Veuillez noter qu'exceptionnellement, certaines leçons ne contiennent aucun travail de conclusion.

Lectures

L'étudiant est tenu, pour chaque séance, d'effectuer toutes les lectures rattachées à la leçon. L'évaluation des lectures sera faite en fonction du pourcentage complété.

Confession de foi

À la fin du cours, l'étudiant devra remettre à l'animateur la rédaction de sa confession de foi, comportant une récapitulation de l'ensemble des travaux de conclusion qu'il aura effectués tout au long des séances. À la suite des corrections, commentaires et discussions en classe, l'étudiant devra retravailler ses conclusions et les présenter sous forme de confession de foi.

Travail final

L'étudiant devra rédiger un travail final qui consistera en la rédaction d'une étude approfondie d'une des doctrines étudiées dans le cours. Le travail devra être de 5 pages (environ 1250 mots) minimum et ne pas dépasser 7 pages (environ 1750 mots), sans compter la page titre, la table des matières et la bibliographie. Ce travail devra être remis à l'animateur au plus tard dix (10) semaines après la dernière séance du cours. Voici les critères d'évaluation pour ce travail :

- 5 points Le texte est bien écrit, le nombre de pages est respecté et l'étudiant cite au moins trois sources autres que celles comprises dans le matériel du cours.
- 5 points L'étudiant donne un bon aperçu de l'évolution de la doctrine à travers l'histoire de l'Église.
- 10 points L'étudiant mentionne les passages clés reliés à la doctrine et les explique.
- 10 points L'étudiant énonce la position doctrinale qu'il a choisie à la lumière de son étude et la défend adéquatement.

Travaux supplémentaires pour 2^e niveau

Rapport de lecture

Les étudiants au 2^e niveau auront une lecture supplémentaire à faire pour laquelle ils devront remettre un rapport de lecture. Le choix de cette lecture sera établi de concert avec l'animateur, préférablement en lien avec le choix du sujet du travail final.

Le rapport de lecture devra contenir les éléments suivants :

1. Référence bibliographique complète.
2. De quoi parle-t-il ? Quel est l'objectif du livre (habituellement trouvé au début de l'ouvrage)? A-t-il réussi à l'atteindre?
3. Résumez l'argument de l'auteur et les principaux sujets abordés.
4. Évaluez la clarté de l'auteur: Le livre est-il bien organisé? Était-il facile ou difficile à lire? Pourquoi? Donnez des exemples.
5. Le recommanderiez-vous? Pourquoi?

Exigences supplémentaires pour la dissertation

Les étudiants au 2e niveau auront des exigences supplémentaires pour leur dissertation. En plus d'être évaluée plus sévèrement, leur dissertation devra :

- être d'au moins 2500 mots et d'au maximum 3500 mots.
- contenir au moins sept références bibliographiques autres que celles incluses dans ce cours.

PONDÉRATION

1^{er} niveau

Présence et participation	10 %
Mémorisation	10 %
Questions d'investigation	10 %
Conclusions théologiques	20 %
Attestation de lecture	10 %
Confession de foi	10 %
Travail final : dissertation	30 %

2^e niveau

Présence et participation	5 %
Mémorisation	5 %
Questions d'investigation	10 %
Conclusions théologiques	20 %
Attestation de lecture	10 %
Confession de foi	10 %
Rapport de lecture	10 %
Travail final : dissertation	30 %

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES TRAVAUX ÉCRITS

Note		Contenu	Argument	Présentation
97-100 A+ 93-96 A 90-92 A-		Maîtrise le sujet; créativité et intégration individuelle des idées et leurs interactions; dépasse les exigences	Clair, structure logique; introduction cohérente, argument persuasif et conclusion innovatrice	Format du texte, notes, bibliographie et présentation du travail conformes aux exigences; aucune erreur de syntaxe ou de grammaire; présentation soignée
87-89 B+ 83-86 B 80-82 B-		Compréhension supérieure à la moyenne des principes et concepts et de leurs interactions; tous les éléments requis sont inclus	Structure cohérente et arguments solides; introduction et conclusion bien rédigées	Format du texte et présentation du travail généralement conformes; peu d'erreurs de syntaxe ou de grammaire
77-79 C+ 73-76 C 70-72 C-		Compréhension adéquate de la théorie de base; le minimum des éléments requis est inclus	Structure rudimentaire; introduction et conclusion minimales	Erreurs de grammaire, de syntaxe et de style significatives
1^{er} niv.	2^e niv.	Niveau de compréhension peu élevé; certains éléments sont incomplets ou absents	Manque de cohérence et de structure pour apporter les arguments; aucune introduction ou conclusion	Erreurs de grammaire, de syntaxe et de style très nombreuses
67-69 D+ 63-66 D 60-62 D-	60-69 E (Échec)			
0-59 E (Échec)		Incapacité de saisir les principes de base; éléments requis manquants	Structure et arguments incompréhensibles et illogiques	Règles de style non suivies; syntaxe incompréhensible
Commentaires				

Les étudiants seront évalués et recevront des commentaires selon chaque critère d'évaluation (contenu, argument, présentation). La note finale sera calculée selon la pondération déterminée.

REMISE DES TRAVAUX

Envoi des travaux :

- Les travaux sont remis directement à l'animateur. Veuillez vérifier avec lui la méthode préconisée pour la remise.

Demandes d'extension :

Si, pour des raisons exceptionnelles et hors de son contrôle*, l'étudiant ne peut terminer ses travaux avant la date de remise, il peut faire une demande d'extension auprès du registraire et ainsi éviter les pénalités de retard. Veuillez noter que :

- L'étudiant doit en faire la demande avant la date de remise des travaux.
- Toute demande faite après la date de remise des travaux sera automatiquement refusée. Les pénalités de retard s'appliqueront.
- L'étudiant devra accompagner sa demande par une explication détaillée de la situation nécessitant l'extension. La demande doit être envoyée par courriel à registraire@sembeq.qc.ca.
- Aucun arrangement ne peut être conclu directement avec le professeur.
- Le nombre de semaines supplémentaires accordées est de deux. Après ces semaines, si cela est jugé nécessaire, le registraire prendra un arrangement particulier avec l'étudiant pour la remise de ses travaux.
- Une fois l'extension arrivée à échéance, la politique normale des pénalités de retard s'applique.

Pénalités de retard :

- Tout travail remis en retard sera assujéti à une pénalité de 10 % par semaine de retard.
- La pénalité est appliquée aux travaux individuellement.

* La maladie ou une crise majeure dans l'Église dont l'étudiant doit s'occuper peuvent constituer des exemples valables. Par contre, les vacances ou un déménagement ne sont pas considérés comme des raisons acceptables, car il s'agit d'événements pouvant être prévus et planifiés.

ATTENTION : l'étudiant est responsable de remettre son travail dans les délais prévus. Il ne recevra pas d'avis de la part du registraire pour lui rappeler sa responsabilité.

Bibliographie

Le séminaire a adopté la méthode traditionnelle de présentation de bibliographie. Les règles bibliographiques sont indiquées dans le *Guide de présentation d'un travail écrit* disponible en ligne au lien suivant :

https://sembeq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/10/2016-04-11_Guide-m-thodologique.pdf

Comme ce guide le mentionne, nous recommandons l'utilisation d'un logiciel vous permettant d'effectuer la bibliographie automatiquement. SEMBEQ suggère Zotero (gratuit), mais d'autres logiciels sont disponibles sur le marché.

Intégrité académique

En tant que chrétiens poursuivant des études universitaires, les étudiants devront de toute évidence faire preuve d'intégrité académique. Cela sous-entend, sans s'y limiter, d'éviter toute forme de plagiat ou de fraude dans tous les travaux scolaires. Pour cette raison, il est d'autant plus nécessaire de suivre les règles de références bibliographiques du *Guide de présentation d'un travail écrit* de SEMBEQ.